

CONSEIL D'ADMINISTRATION

610^e assemblée
Version officielle

28 septembre 2021

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du Collège de Valleyfield, tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mardi 28 septembre 2021, à compter de 18 h 30 par visioconférence et en présentiel au local AR-20.

Membres présents : Mesdames Lisha Ao (à distance), Ndiello Aw Badji (à distance), Francine Bélair (en présentiel), Véronique Boisvert (en présentiel), Lucie Chiasson (à distance), Christine Dufour (à distance), Ann Quesnel (en présentiel), Julie Lapointe (en présentiel), Suzie Vranderick (en présentiel) et messieurs Éric Besner (en présentiel), Jean-François Bolduc (en présentiel), Alexandre Chabot (à distance), Jean-Claude Lecompte (à distance), Guy Niquette (en présentiel), Marc Rémillard (en présentiel) et Vincent Veilleux (à distance)

Membres absents : Monsieur James-William Caron

Invités (à distance) : Madame Marie Barette, et messieurs Francis Bernard, Benoit Sauvé, Éric Tessier et Sylvain Legoux

Secrétaire de l'assemblée : Madame Geneviève Boileau

À 18 h 34, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Éric Besner, président.

1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Ann Quesnel
et appuyé par Mme Francine Bélair

A-610.1

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE
proposé.

1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1. Accueil des nouveaux membres
2. Adoption du procès-verbal de la 609^e assemblée régulière
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Correspondance
 - 4.1. MES – Danielle McCann – Devis – Cégep de Valleyfield
 - 4.2. MES – Danielle McCann – Devis – CEC de Saint-Constant
 - 4.3. MES – Danielle McCann – Aide financière – COVID-19
 - 4.4. MES – Bernard Matte – Directives pour la rentrée
 - 4.5. MES – Danielle McCann – Annonces budgétaires 2021-2022
 - 4.6. MES – Danielle McCann – Subvention pour la phase 3 d'implantation du CEC de Saint-Constant

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-610 page 2

- 4.7. MES – Danielle McCann – Subvention 2021-2022 au Plan québécois des infrastructures 2021-2031
- 4.8. Démission de M. Louis-André Charland
- 4.9. Démission de M. Hugo Villemaire
5. Dépôt des procès-verbaux de la 937e réunion régulière et des 938e et 939e réunions extraordinaires du comité exécutif
 - 5.1. Ratification des décisions du comité exécutif de la période estivale
6. Dépôt du procès-verbal de la 7e réunion régulière de la commission des études tenue le 26 mai 2021
7. Retour sur la rentrée
8. Sanction des études DEC et AEC / Approbation
9. Recensement des opérations entre apparentés – Formulaire à compléter
10. Bilan du plan de travail institutionnel 2020-2021
11. Plan de travail institutionnel 2021-2022
12. Reddition de comptes sur les contrats entre 10 000 \$ et 150 000 \$
13. Mandat du directeur général
14. Mandat de la directrice des études
15. Relance du secteur technique
16. Comité d'éthique de la recherche
17. Points d'informations
 - 17.1. du président
 - 17.2. de la Direction générale
 - 17.2.1. Revue de presse
 - 17.2.2. Calendrier des sujets statutaires 2021-2022 – māj
 - 17.3. de la Direction des études
18. Date et heure de la prochaine assemblée : 26 octobre 2021
19. Clôture de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.1 Accueil des nouveaux membres

Le président du conseil d'administration, M. Éric Besner, salue officiellement Mme Julie Lapointe ainsi que M. Vincent Veilleux, deux nouveaux membres qui se sont joints récemment.

2 Adoption du procès-verbal de la 609^e assemblée régulière

Les membres du conseil prennent connaissance du procès-verbal de la 609^e assemblée régulière.

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte
et appuyé par M. Guy Niquette

A-610.2

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 609^e ASSEMBLÉE
régulière soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 Affaires découlant du procès-verbal

Réf. A-609.6

En suivi de l'adoption du projet de réorganisation administrative, M. Marc Rémillard, directeur général, informe les membres des affichages de postes cadres en cours et à venir. Considérant la charge de travail entourant la planification de la rentrée scolaire et de certains besoins plus urgents, la Direction des ressources humaines a priorisé le comblement des postes de professionnel et de soutien. En ce qui a trait aux postes de cadres, le processus d'affichage est amorcé et se poursuivra prochainement.

Réf. A-609.8

En suivi de la création du comité statutaire portant sur la gouvernance et l'éthique en juin 2021, M. Rémillard mentionne qu'une première rencontre devrait se tenir à l'automne, potentiellement en octobre. Les membres seront convoqués par la Direction générale.

Réf. A-609.10

En ce qui a trait au lancement d'une nouvelle cohorte en soins infirmiers au Centre d'études de Vaudreuil-Dorion, les travaux pour y construire les laboratoires sont en cours. Toutefois, il est possible qu'il y ait une augmentation des coûts afin de permettre de finaliser le projet. S'il y a lieu, une assemblée spéciale du CA sera tenue. De plus, la promotion entourant le recrutement pour cette nouvelle offre qui débute à l'hiver 2022, est en cours.

Réf. A-609.15

En suivi de l'autorisation reçue lors de l'assemblée du 8 juin, pour déposer une demande officielle au MES dans le but d'implanter le programme Technologie du Génie civil, M. Rémillard informe les membres que le dossier chemine, comme prévu. Nous demeurons en attente des développements dans ce dossier.

Réf. A-609.17

Finalement, M. Rémillard partage aux membres les excellents commentaires reçus à la suite du déploiement de la nouvelle identité visuelle du Cégep, adoptée en juin dernier. La vidéo promotionnelle circule au sein de nos réseaux sociaux et les items promotionnels ont été distribués à l'interne ainsi qu'aux membres du CA.

4 Correspondance

4.1 MES – Danielle McCann – Devis – Cégep de Valleyfield

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Rémillard explique le concept des devis aux membres.

4.2 Danielle McCann – Devis – CEC de Saint-Constant

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.3 Danielle McCann – Aide financière – COVID-19

Les membres prennent connaissance de la correspondance. Beaucoup d'employés de notre institution ont prêté main-forte au CISSMO dans le

A-610 page 4

contexte de la pandémie. Il les remercie de leur engagement en dehors des heures du Cégep.

4.4 MES – Bernard Matte – Directives pour la rentrée

Les membres prennent connaissance de la correspondance. Nous sommes bien heureux de pouvoir compter sur des conditions laissant présager une session plus stable que l'an dernier. À ce jour, le taux de vaccination des étudiant(e)s demeure excellent et la situation demeure sous contrôle.

4.5 MES – Danielle McCann – Annonces budgétaires 2021-2022

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.6 MES – Danielle McCann – Subvention pour la phase 3 d'implantation du CEC de Saint-Constant

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.7 MES – Danielle McCann – Subvention 2021-2022 au Plan québécois des infrastructures 2021-2031

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.8 Démission de M. Louis-André Charland

Les membres prennent connaissance de la correspondance reçue de M. Charland. Sa fille étant désormais diplômée, il a donné sa démission.

4.9 Démission de M. Hugo Villemare

Les membres prennent connaissance de la correspondance reçue de M. Villemare. Il rend sa démission en raison d'un conflit d'horaire.

5 Dépôt des procès-verbaux de la 937^e réunion régulière et des 938^e et 939^e réunions extraordinaires du comité exécutif

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.

5.1 Ratification des décisions du comité exécutif de la période estivale

Lors de sa dernière assemblée de juin 2021, le conseil d'administration du Cégep a confié au comité exécutif ses pouvoirs pour tout point nécessitant une décision pendant la période estivale. À sa première assemblée régulière de l'automne, le conseil d'administration doit normalement entériner les décisions prises en son nom par le comité exécutif.

Depuis l'assemblée du 8 juin 2021, le comité exécutif s'est réuni le 30 juin 2021. Au cours de cette rencontre, le comité a pris une décision qui relève normalement des compétences du conseil d'administration, à savoir de mandater à nouveau le Centre d'acquisition gouvernemental pour l'acquisition

de postes informatiques et moniteurs neufs puisqu'il s'agit d'un contrat supérieur à 150 000 \$.

En conclusion, une question est posée de la part de Mme Christine Dufour afin de savoir si le Cégep vit des enjeux d'approvisionnement, à l'instar de plusieurs secteurs d'activités au Québec. M. Benoit Sauvé, directeur des technologies de l'information, confirme que dans certaines situations, cela peut être plus problématique. Les commandes de matériel doivent être effectuées encore plus tôt afin d'éviter des ruptures de stock.

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte
et appuyé par M. Guy Niquette

A-610.5.1

DE RATIFIER LA DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ exécutif, pour et au nom du conseil d'administration en vertu de la résolution A-609.20 « Délégation des pouvoirs du conseil d'administration au comité exécutif durant la période estivale » et dont la résolution apparaît ci-dessous :

Résolution E-939.2

Considérant que la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (CAG) a mis fin à l'activité des achats regroupés de Collecto et a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux organismes publics de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

Considérant que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. C65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au CAG avant la réalisation de l'appel d'offres;

Considérant que le CAG a l'intention de conclure un contrat à commandes attribué selon le plus bas prix conforme à une liste d'exigences (capacité de répondre à ce type de contrat, service à la clientèle, développement durable, etc.) et que les prix seront fermes pour la durée du contrat de deux (2) ans;

Considérant que le conseil d'administration a délégué ses pouvoirs au comité exécutif pour la période estivale;

Il est proposé par M. James-William Caron
Et appuyé par Mme Francine Bélair

A-610 page 6

D'autoriser la participation du Cégep de Valleyfield au CAG pour l'appel d'offres public pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023 pour une somme maximale de 289 870 \$;

Et d'autoriser monsieur Marc Rémillard, directeur général, à signer le mandat pour et au nom du Cégep de Valleyfield.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 Dépôt du procès-verbal de la 7^e réunion régulière de la commission des études tenue le 26 mai 2021

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

7 Retour sur la rentrée

M. Rémillard revient sur quelques informations transmises par courriel aux membres. Il précise notamment que le début des cours offerts par l'UQAM au CEC Saint-Constant, a eu lieu le 7 septembre et rappelle aux membres la démission de M. Hugo Villemaire, étudiant. Un suivi sera effectué auprès de l'AGÉCoV pour identifier un représentant.

7.1 Effectif étudiant au 20 septembre 2021

Mme Francine Bélair, directrice des études, fait état du portrait de l'effectif étudiant en date du 20 septembre 2021. De manière générale, nous vivons une certaine stabilité. Toutefois, une baisse est observée pour le campus de Valleyfield tandis qu'au CEC Saint-Constant, les données sont positives. Certains programmes techniques ont été ciblés pour accentuer les efforts de promotion et réfléchir à l'offre de formation, de concert avec la DACDIC. Par ailleurs, elle précise qu'historiquement, les garçons sont en moins grand nombre au sein de notre Cégep, à l'instar du milieu de l'enseignement supérieur. Des réflexions sont en cours pour adapter notre offre à leurs besoins, notamment avec l'arrivée souhaitée du DEC en Génie civil.

8 Sanction des études DEC et AEC – Approbation

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 38 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- Trente-six étudiants à l'hiver 2021;
- Deux étudiants à l'été 2021;

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et la directrice des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 403 étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- quatre étudiants à l'automne 2020;
- deux étudiants à l'hiver 2020;
- deux étudiants à l'été 2020 ;
- trois cent onze étudiants à l'hiver 2021;
- quatre-vingt-trois étudiants à l'été 2021;
- un étudiant à l'automne 2021;

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants. Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Jean-François Bolduc
et appuyé par Mme Julie Lapointe

A-610.8

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LA directrice des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 28 septembre 2021, disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux 403 étudiants finissants dont les noms figurent dans le lot suivant : **VL2021083101**

ET DÉPOSÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES AINSI QU'À la direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 Recensement des opérations entre apparentés – Formulaire à compléter

Mme Geneviève Boileau, directrice des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications, rappelle qu'à l'instar de l'ensemble des conseils d'administration du réseau collégial, en cohérence avec une reddition de comptes demandée par le MES, tous les membres du CA doivent compléter, annuellement, le questionnaire de recensement des opérations entre apparentés pour l'année 2020-2021. Il est à noter que toutes les entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement, tel que les ministères, les commissions scolaires, les cégeps, les organismes non budgétaires doivent appliquer cette norme comptable. Essentiellement, c'est une procédure qui vise à assurer que les opérations entre apparentés sont adéquatement relevées, évaluées et présentées dans les états

A-610 page 8

financiers. Il est demandé que le formulaire soit complété avant le prochain conseil d'administration idéalement. Un suivi sera effectué par courriel au besoin.

10 Bilan du Plan de travail institutionnel 2020-2021 et suivi des indicateurs et cibles du Plan stratégique 2020-2022

M. Rémillard informe les membres qu'en suivi de l'adoption du Plan stratégique transitoire 2020-2022 et des grandes actions et projets prévus au Plan de travail institutionnel (PTI) 2020-2021, une présentation PowerPoint est déposée pour présenter le bilan annuel des 47 moyens prévus. Les éléments en jaune sont des éléments pour lesquels les directeurs souhaitaient porter une attention particulière. Les membres sont invités à en prendre connaissance, en plus du fichier Excel qui détaille l'ensemble du PTI annuel. Au global, 89 % des actions prévues, toutes orientations confondues, ont été réalisées ou sont en voie de l'être.

Par ailleurs, M. Rémillard présente un autre PowerPoint dans lequel se trouve un suivi des 44 indicateurs et des 48 cibles suivis au Plan stratégique 2020-2022. Au global, ce sont 40 cibles, soit 83,3 % d'entre elles qui sont déjà atteintes ou partiellement atteintes à ce jour. Il est à noter que les membres du comité consultatif du Plan stratégique ont aussi eu cette présentation le 21 septembre dernier.

M. Alexandre Chabot salue les réalisations de l'ensemble des équipes du Cégep, particulièrement dans le contexte de la COVID-19 et souligne la qualité de la présentation effectuée par la direction. M. Besner souligne à son tour son appréciation de la présentation.

11 Plan de travail institutionnel 2021-2022

En suivi de l'adoption du Plan stratégique transitoire 2020-2022, les travaux d'élaboration du Plan de travail institutionnel (PTI) 2021-2022, avec l'ensemble des directions, sont désormais complétés. Il fait état des actions et des projets traités annuellement cette année par l'ensemble des directions.

Le PTI 2021-2022 a été soumis aux membres du comité PIRÉ ainsi qu'à la commission des études, aux trois instances syndicales du Cégep, auprès de l'AGÉCoV et de l'ACCQ, en date du 8 septembre 2021, et au comité consultatif du plan stratégique le 21 septembre, après avoir finalisé les travaux menés par les comités de direction et de gestion. La consultation se terminera le 24 septembre; nous pourrons déposer le document final lorsque les avis officiels des instances consultées seront reçus.

En complément de cette démarche, et afin de suivre de manière plus agile les travaux du PTI, ainsi que les indicateurs et les cibles, un tableau de bord informatisé a été implanté avec la collaboration des directions et d'une firme externe. L'outil de gestion est encore en rodage actuellement.

Rappelons également qu'en parallèle, un plan opérationnel annuel a aussi été élaboré et sera suivi par les différentes directions, pour les activités courantes de l'organisation.

Lors de l'assemblée, le directeur général, accompagné des directeurs, présente sommairement le PTI 2021-2022. Un fichier Excel détaillant l'ensemble du PTI annuel est aussi déposé pour information.

Lors de la présentation, des questions sont posées par les membres entourant l'effectif étudiant et les perspectives de recrutement. Parmi les enjeux soulignés et sur lesquels il faudra miser, il est question notamment de l'optimisation du transport en commun, de concert avec les partenaires concernés.

12 Reddition de comptes sur les contrats entre 10 000 \$ et 150 000 \$

En conformité avec l'article 9.2 du Règlement numéro 2 portant sur la gestion financière, à la première séance régulière du conseil d'administration suivant la fin d'une année financière, une reddition de comptes doit être produite pour toute acquisition, tout contrat de construction ou de services ou toutes locations de biens et services de 10 000 \$ à 150 000 \$.

Un tableau représentant l'ensemble de ces contrats est présenté aux membres.

Des discussions ont lieu au sujet de la réédition de comptes afin de pouvoir, notamment, identifier s'il y a des conflits d'intérêt potentiels ou non, dans l'ensemble du processus. Un suivi pourra être effectué ultérieurement par la Direction des services administratifs.

13 Mandat du directeur général

Annuellement, le conseil d'administration adopte le mandat qu'il confie à la Direction générale du Cégep de Valleyfield. Au préalable, le président du conseil d'administration et le directeur général discutent des éléments au plan de travail qui feront partie du mandat de l'année.

Le mandat du directeur général fait l'objet d'une présentation. Il partage ses grandes priorités de l'année.

Considérant l'article 2.6 d) du Règlement numéro 1 qui prévoit que le conseil d'administration adopte le mandat du directeur général;

Considérant que le mandat du directeur général sert d'assise à son évaluation annuelle;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte
et appuyé par Mme Suzie Vranderick

A-610.13

D'ADOPTER LE MANDAT DE L'ANNÉE 2021-2022 ASSIGNÉ
à monsieur Marc Rémillard, directeur général du Cégep de
Valleyfield, tel que nommé « Mandat du directeur général ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A-610 page 10

14 Mandat de la directrice des études

Annuellement, le conseil d'administration adopte le mandat qu'il confie à la directrice des études du Cégep de Valleyfield. Au préalable, le directeur général et la directrice des études discutent des éléments au plan de travail qui feront partie du mandat de l'année.

Le mandat de la directrice des études fera l'objet d'une présentation. Elle fait un résumé des grandes priorités de l'année.

Considérant l'article 2.6 d) du Règlement numéro 1 qui prévoit que le conseil d'administration adopte le mandat de la directrice des études;

Considérant que le mandat de la directrice des études est en lien avec les orientations du Plan stratégique 2020-2022;

Considérant que le mandat de la directrice études sert d'assise à son évaluation annuelle;

Il est proposé par Mme Ann Quesnel
et appuyé par Mme Julie Lapointe

D'ADOPTER LE MANDAT DE L'ANNÉE 2021-2022 ASSIGNÉ
à madame Francine Bélair, directrice des études du Cégep de
Valleyfield, tel que nommé « Mandat de la directrice des
études ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15 Relance du secteur technique

M. Éric Tessier, directeur des affaires étudiantes, effectue une présentation PowerPoint qui résume la situation actuelle des finissant(e)s du secteur technique 2019-2020. Certains constats sont partagés par les membres, notamment le haut taux de diplômés techniques qui poursuivent leurs études au niveau universitaire. Un suivi sera fait suite à certaines questions entourant certaines données présentées.

M. Besner se dit enthousiaste à l'effet qu'un très fort pourcentage des répondants ont mentionné qu'ils choisiraient notre cégep ou le recommanderaient sans hésiter à la suite de leur parcours scolaire.

16 Comité d'éthique de la recherche

La politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep prévoit la constitution d'un comité d'éthique de la recherche. La politique prévoit également que le conseil d'administration, sous la recommandation de la Direction des études, est responsable de la nomination des membres. Le Cégep confie au comité le mandat d'évaluer l'éthique des travaux de recherche, ce qui comprend l'approbation, la modification, le refus ou l'arrêt de projets de recherche, impliquant des êtres humains.

A-610.14

Deux membres ont donné leur démission avant la fin de leur mandat : Yves Fontaine, membre représentant la collectivité et Éric Pépin (Psychologie), membre ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER.

Le CER souhaite donc accueillir un nouveau membre représentant de la collectivité : Rémi Pelletier, et plusieurs membres substitués qui pourront prendre le relais dans le cas de siège laissé vacant en cours de mandat, d'absence ou de toute autre situation nécessitant le recours à un membre substitué. Il serait laissé au CER le soin d'appeler l'un de ces dits-membres à agir en tant que personne compétente en éthique au regard de ses compétences et en cas d'absence du membre régulier.

Ces nouveaux membres substitués seraient :

- Khalid Chaoub, ayant une expertise dans sa discipline, son domaine et ses méthodes (psychologie et techniques de recherche sociale)
- Nadim Naddaf, ayant une expertise dans sa discipline, son domaine et ses méthodes (biologie animale, microbiologie et immunologie)
- Julien Poirier, ayant une expertise dans sa discipline, son domaine et ses méthodes (sciences sociales)
- Jean-Christophe Potvin, ayant une expertise pertinente dans sa discipline, son domaine et ses méthodes (éducation spécialisée)
- Isabelle Rivard, ayant une expertise dans sa discipline, son domaine et ses méthodes (philosophie)

La conseillère pédagogique à la recherche assure le bon fonctionnement des travaux du comité : Peggy Roquigny.

Considérant l'article 5.1.2 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains au sujet de la composition du comité d'éthique de la recherche;

Considérant la recommandation favorable de la Direction des études;
Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa réunion du 15 septembre 2021;

Il est proposé par Mme Ann Quesnel
et appuyé par Mme Julie Lapointe

A-610.16

D'ADOPTER LA NOMINATION DES MEMBRES TEL QUE
déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17 Points d'informations

17.1 du président

M. Besner rappelle que des lettres de remerciements seront acheminées aux membres du CA ayant quitté récemment. Il invite également les membres à remplir le sondage de satisfaction qui leur sera acheminé aux lendemains des séances. En conclusion, il rappelle que l'assemblée des parents des

A-610 page 12

étudiantes et étudiants du Cégep de Valleyfield arrive à grands pas, soit le 6 octobre prochain, en virtuel, dans le but de combler le siège laissé vacant à la suite du départ de M. Charland.

17.2 de la Direction générale

M. Rémillard salue la belle couverture médiatique entourant la rentrée à la suite du déjeuner de presse du 1^{er} septembre. Il précise que cet événement sera repris, mais lors de la journée de la rentrée, en août, l'an prochain.

17.2.1 Revue de presse

M. Rémillard invite les membres à consulter le document déposé.

17.2.2 Calendrier des sujets statutaires 2021-2022 – mai

M. Rémillard invite les membres à consulter la mise à jour du calendrier des sujets statutaires.

17.3 de la Direction des études

Mme Francine Bélair partage un beau projet réalisé au sein des programmes d'arts visuels et Techniques d'éducation spécialisée, en collaboration avec d'autres partenaires de la communauté. En effet, certains membres de ces programmes se sont rendus dans une résidence de personnes âgées atteintes d'Alzheimer, dans le but d'améliorer leur milieu de vie; un bel exemple inspirant qui démontre les forces de notre milieu. Par ailleurs, le projet de tutorat déployé dans les écoles secondaires du territoire connaît un très bon succès et s'expansionnera cette année pour tenter de joindre plus d'élèves et ainsi favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

18 Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 26 octobre à 18 h 30. Les élections feront partie des sujets traités. Une formule hybride est encore proposée pour la prochaine séance.

19 Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par M. Guy Niquette
et appuyé par M. Jean-François Bolduc

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-610 page 13

Éric Besner
Président de l'assemblée

Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée

GB/mjd
PV CA610